

François Chaubet, « Faire l'histoire des sciences sociales : le cas de la sociologie française », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

Faire l'histoire des sciences sociales : le cas de la sociologie française

François Chaubet

Chaque moment scientifique connaît ses chantiers novateurs alors que d'autres rentrent un peu dans l'ombre. Il semble bien que, depuis la fin des années 1990, la volonté de construire l'histoire des sciences humaines et sociales nous introduit dans cette catégorie des terrains dynamiques¹. Diverses entreprises éditoriales – dictionnaires, encyclopédies, revues *ad hoc*, numéros thématiques de grandes périodiques scientifiques tels les *Actes de la recherche en sciences sociales*, collections –, en témoignent², où historiens et sociologues travaillent de concert. Presque vingt ans après le renouvellement profond apporté à l'histoire des sciences par le livre de David Bloor, *Knowledge and Social Imagery*, en 1976³ qui substituait alors à une « histoire [scientifique] jugée » (Bachelard) une histoire profondément contextualisée et impartiale des savoirs tels qu'ils avaient été produits par *tous* les acteurs scientifiques (pas seulement ceux que l'histoire a reconnus) à une époque donnée. Et cette approche « externe » de la science substituée à la traditionnelle démarche « interne » a gagné la réflexion de tous ceux engagés dans un programme historique sur la formation et la constitution des sciences sociales aux XIX^e et XX^e siècles. Cette nouvelle approche de la sociologie des savoirs qui redéfinit complètement l'objet « Science » tend en effet à déplier les plis des œuvres (comment sont-elles faites) ; elle les replace aussi dans un cadre externe plus général qui touche tout aussi bien leur environnement scientifico-institutionnel (les centres ou instituts de recherche par exemple) et leur environnement politico-administratif (les

¹ Bernard-Pierre Lécuyer, dans un colloque de 1990, appelait de ses vœux une connaissance scientifique de l'institutionnalisation des sciences de l'homme dans *Sociologie de la science. Sociologie des sciences et de la rationalité scientifique*, Sprimont, Mardaga, 1998. Antérieurement, il faut néanmoins signaler l'article pionnier d'Alain Drouard, « Réflexion sur une chronologie : le développement des sciences sociales en France de 1945 à la fin des années 60 », *Revue française de sociologie*, n° 1, 1982, p. 55-85.

² On peut citer le *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, 2006 ; la création de *Genèses* en septembre 1990 et celle de la *Revue d'histoire des sciences humaines* en 1999 ; la multiplication dans la collection « Repères », à La Découverte, des titres dédiés à l'histoire de la pensée et à la pratique sociologiques, aussi bien *via* des présentations historiques de grands auteurs (Simmel, Elias, Merton) que *via* des approches plus thématiques (l'expertise, la sociologie des réseaux sociaux, la sociologie économique) ; plusieurs numéros des *Actes de la recherche en sciences sociales* (juin 1995 et septembre 1997) pour « l'histoire sociale des sciences sociales ». On notera que la philosophie s'attelle désormais à faire une histoire des sciences humaines et sociales dans les travaux de Bruno Karsenti, de Frédéric Keck ou de Pierre-Henri Castel.

³ Publié en français sous le titre *Sociologie de la logique ou les limites de l'épistémologie*, Paris, Éditions Pandore, 1983. On lira aussi l'article fondateur (pour les milieux francophones) de Dominique Pestre, « Pour une histoire sociale et culturelle des sciences. Nouvelles définitions, nouveaux objets, nouvelles pratiques », *Annales, économies, sociétés, civilisations*, n° 3, 1995, p. 487-522.

François Chaubet, « Faire l'histoire des sciences sociales : le cas de la sociologie française », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

politiques de la recherche) que leur horizon social (débouchés professionnels, image sociale générale).

Au-delà de cette nouvelle présentation *holiste* des disciplines scientifiques, l'histoire des sciences sociales, qui concernent aujourd'hui plusieurs disciplines⁴, a tendance à se déployer également *via* deux domaines qui ancrent un bon nombre d'enquêtes aujourd'hui, celui de l'examen des relations pouvoir-savoir (expertise) et celui de la constitution transnationale du champ des sciences humaines et sociales au XX^e siècle. À partir d'une recherche personnelle en cours sur le sociologue Michel Crozier, nous proposerons un panorama des nouvelles orientations de recherche quant à la réalisation d'une « nouvelle histoire » de la sociologie française. Des dépôts récents d'archives de chercheurs (Raymond Boudon), d'autres plus anciens (Alain Touraine, Michel Crozier) représentent une incitation supplémentaire à engager les énergies dans ce champ historiographique. Le parcours proposé ici, qui ne se prétend pas exhaustif, entend plutôt fixer les possibles méthodologiques et thématiques ouverts à la recherche.

Faire une nouvelle histoire intellectuelle de la sociologie

Dépasser l'histoire interne des savoirs

Jusqu'au début des années 1960, l'histoire des idées (en philosophie, en sociologie) et l'histoire des sciences affichaient une double caractéristique, une approche « présentiste » et de type téléologique (ne sont pris en compte dans le passé que les travaux et les méthodes qui ont été décrétés strictement scientifiques par le tribunal du temps présent : on écartera ainsi les travaux ésotériques de Newton pour ne retenir que sa théorie de la gravitation) et une définition étroite de la science encapsulée dans des œuvres prestigieuses⁵. Cette vision comportait un fort biais téléologique puisque étaient privilégiés les discours/théories/modes de raisonnement de scientifiques victorieux, eux-mêmes enchâssés dans une vision linéaire du progrès scientifique. Dans ce programme « présentiste », les œuvres majeures de l'histoire du savoir étaient les seules retenues. Présentées sans leur contexte mais selon des généalogies reconstituées *a posteriori*, une quasi-parthénogénèse des idées opérait. Et selon la formule de Leslie Stephen, les penseurs de l'humanité se passaient les uns aux autres « la torche du savoir » (Descartes-engendre-Kant-qui-engendre-Hegel ou Durkheim-engendre-Parsons-qui-engendre-Merton). L'insistance mise sur ces filiations dégagées rétrospectivement, le recours quasiment systématique (au mieux

⁴ On peut mentionner les travaux qui visent à réaliser l'histoire des « sciences de gouvernement » (sciences politiques surtout). Voir le numéro 2, en 2003, de la *Revue française des sciences politiques* consacré à la « Formation des sciences de gouvernement ». La discipline historique, en dépit de la belle thèse d'Olivier Dumoulin sur les historiens français dans l'entre-deux-guerres, manque singulièrement de travaux sur l'après-guerre.

⁵ On peut donner l'exemple du livre de Raymond Aron, *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1967, où la pensée sociologique éclate en quelques œuvres prestigieuses, mais qui demeurent de quasi-monades.

François Chaubet, « Faire l'histoire des sciences sociales : le cas de la sociologie française », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

on introduisait quelques informations sur l'auteur et sur son époque⁶) à une approche exégétique des œuvres avaient fermé la voie à une approche de type *historiciste*. Faisaient défaut des éléments clés du contexte d'une discipline scientifique à un moment donné, tels ses aspects institutionnels et financiers, la question de la diffusion des savoirs et de leur appropriation par le corps social, le rôle des politiques scientifiques, la présence sociale de la culture d'une discipline et de ses formes et, bien sûr, les conditions intellectuelles de réalisation des enquêtes (si l'on prend une discipline comme la sociologie par exemple). Pour réaliser ce programme historiciste, des archives eussent été nécessaires⁷ et il est significatif que les premiers travaux sérieux sur l'histoire de la sociologie française furent commis par des chercheurs ayant eu recours à une documentation archivistique⁸. Au paradigme de la science « toute faite » (objective, sûre), sans lien avec la politique et la société, s'est donc substitué celui de la recherche « en train de se faire » (incertaine) et liée de multiples façons au social et au politique. La recherche se déploie en effet dans l'imbrication d'horizons de recherche multiples : passer des alliances (avec les entreprises ou les personnalités scientifico-administratives clés), mobiliser le monde (constituer des enquêtes), mettre en scène (rendre accessible au public), renforcer l'autonomie de la recherche (bâtir des institutions)⁹. Si la sociologie des sciences a pris une certaine avance dans la mise en œuvre d'un tel type de programme dont témoignent à la fois enquêtes empiriques célèbres¹⁰ et synthèses de qualité¹¹, un ensemble d'impulsions a donné à l'histoire des sciences sociales une nouvelle dynamique. Rangeons parmi celles-ci, l'histoire des intellectuels et son attention aux micro-sociabilités revuistes¹², les débuts d'une histoire des universités au XX^e siècle¹³,

⁶ Un exemple ancien de ce type de travail serait le livre de Lewis Coser, *Masters of Intellectual Thought*, New York, Harcourt Brace, 1971. Mais plus récemment, le livre imposant de Randall Collins présente les mêmes caractéristiques, *The Sociology of Philosophies : a Global Theory of Intellectual Change*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1998.

⁷ Ces problèmes sont, parfois, soulevés par Francis Ferrugia, mais son ouvrage, dépourvu d'archives, repose souvent sur des matériaux oraux à la fiabilité problématique, *La Reconstruction de la sociologie française (1945-1965)*, Paris, L'Harmattan, 2000.

⁸ On peut citer les travaux de Victor Karady sur les durkheimiens, « Stratégies de réussite et modes de faire-valoir de la sociologie chez les durkheimiens », *Revue française de sociologie*, n° 1, 1979, p. 49-82. Un des premiers ouvrages ayant une approche historiciste de la sociologie française serait celui de Laurent Mucchielli, *La Découverte du social. Naissance de la sociologie en France (1870-1914)*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 1998. Aux États-Unis, les premiers travaux sur les origines des sciences sociales datent du milieu des années 1970 avec, notamment, Th. L. Haskell, *The Emergence of Professional Social Science*, Urbana, University of Illinois Press, 1977.

⁹ Bruno Latour, *Le métier de chercheur. Regard d'un anthropologue*, Paris, Inra, 1995, p. 26.

¹⁰ Bruno Latour et Steve Woolgar, *La vie de laboratoire*, Paris, La Découverte, 1988 [1979]. Le livre ne propose ni un récit ni une explication des sciences mais regarde comment sont produites les connaissances, quelles significations fabriquent les acteurs du laboratoire. Plus tard, Bruno Latour (avec Michel Callon) sortira du laboratoire et montrera la science en action et sa façon de peser sur le monde et de le transformer.

¹¹ Parmi plusieurs titres, citons celui d'Olivier Martin, *Sociologie des sciences*, Paris, Nathan, 2000.

¹² Parmi les nombreuses références, citons Jacqueline Pluet-Despatin, « Une contribution à l'histoire des intellectuels : les revues », *Cahiers de l'IHTP*, « Sociabilités intellectuelles. Lieux, milieux, réseaux », n° 20, mars 1992, p. 125-136.

¹³ Voir notamment l'histoire de Paris 13 proposée par Jean-Claude Lescure, Jacques Girault et Loïc Vadelorge, *Paris 13, l'université en banlieue 1970-2010*, Paris, Berg, 2011, ou celle de l'université de Bordeaux par François Cadillon, Bernard Lachaise et Jean-Michel Lebigre, *Histoire d'une université*

François Chaubet, « Faire l'histoire des sciences sociales : le cas de la sociologie française », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

l'intérêt pour les origines de la science sociale en France¹⁴ et, plus largement, la part croissante de travaux réflexifs sur l'histoire de leur discipline entrepris par les historiens, les anthropologues et les sociologues. On peut désormais tenter de broser le paysage des sciences sociales en général et de la sociologie en particulier en essayant d'en donner une véritable analyse intellectuelle où les contenus (les œuvres) sont replacés dans leur enveloppe historique¹⁵.

Pour une histoire intellectuelle des sciences sociales

La traditionnelle approche, de type interne, des grandes œuvres tendait à proposer une vue purement rationnelle de leur mise en œuvre. Le grand savant se posait à l'avance quelques grands problèmes (quelles sont les raisons de la variation des taux de suicide chez Durkheim, la question du pluralisme religieux en Amérique chez Tocqueville, celle des affinités entre puritanisme et capitalisme chez Weber) et les résolvait de façon magistrale par la rigueur de ses démonstrations. Pourtant, les détails de leurs recherches, leurs brouillons, leurs impasses, leurs repentirs ayant été gommés, la vision canonique de leur réussite se retrouvait biaisée. On peut, au contraire, tenter de déplier les résultats consignés dans une grande œuvre ; en examinant, par exemple, quelques-unes des grandes controverses du moment (la sociologie de l'éducation et du travail ont eu leurs grands débats internes¹⁶) ; ou en reportant ces mêmes résultats à l'examen des procédés d'enquête utilisés par le sociologue ; mais aussi en ancrant l'élaboration de l'œuvre dans un cadre plus général que définit l'appartenance du savant à un ou plusieurs lieux scientifico-institutionnels (centre, laboratoire, revues) ; de même il conviendrait de se pencher sur la réception protéiforme d'une discipline auprès du grand public cultivé (des encyclopédies ou dictionnaires aux ouvrages publiés par un éditeur « littéraire » tels Le Seuil ou Minuit) susceptible de lui assurer une visibilité incontestable. Ainsi, il paraît bien hâtif¹⁷ de parler de marginalisation intellectuelle de la sociologie française, ostracisée communément par l'existentialisme et le marxisme. Il suffit de regarder les sommaires de la revue *Esprit*, voire ceux des *Temps modernes* dans les années 1950 pour noter bien au contraire un intérêt de plus en plus affirmé pour la découverte

bordelaise : Michel de Montaigne, *faculté des lettres, faculté des arts (1441-1999)*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 1999.

¹⁴ Voir le dossier de la revue *Communications*, n° 54, 1992.

¹⁵ François Chaubet, « Histoire des intellectuels, histoire intellectuelle. Bilan provisoire et perspectives », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 101, janvier-mars 2009, p. 164-179. Nous nous appuyons également sur Jean-Michel Chapoulié, « Un cadre d'analyse pour l'histoire des sciences sociales », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 13, 2005, p. 99-126.

¹⁶ Voir par exemple l'ouvrage collectif de Jean-Michel Chapoulié *et alii*, *Sociologues et sociologies. La France des années 1960*, Paris, L'Harmattan, 2005. Pour l'étude des controverses, voir Cyril Lemieux, « À quoi sert l'analyse des controverses », *Mil Neuf Cent*, n° 25, 2007, p. 191-212. Au début des années 1970, les polémiques savantes sur la question des inégalités scolaires sont relancées après la publication du livre de Raymond Boudon sur *L'Inégalité des chances*, Paris, Armand Colin, 1973. L'ouvrage, tout en étant certes d'accord avec Bourdieu sur le constat d'une corrélation entre inégalités sociales et éducation, cherchait d'abord à entrer dans les origines microscopiques du phénomène et entendait montrer ensuite que l'héritage culturel n'était pas la seule variable explicative de la corrélation mais que jouaient grandement les décisions rationnelles des individus.

¹⁷ Comme le fait Johan Heilbronn qui durcit considérablement le statut d'isolement intellectuel de la sociologie après 1945, « Pionniers par défaut ? Les débuts de la recherche au Centre d'études sociologiques (1946-1960) », *Revue française de sociologie*, n° 3, 1991, p. 365-379.

François Chaubet, « Faire l'histoire des sciences sociales : le cas de la sociologie française », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

précise du monde social. Dans cet éventail de thèmes, nous nous limiterons ici aux deux questions de la méthodologie d'enquête et du rôle intellectuel des lieux de travail collectif.

Les données de l'enquête et la réflexion théorique sur celles-ci

L'histoire est bien connue, le renouveau de la sociologie française (et en général de la sociologie européenne) après 1945 s'est effectué à partir du lancement de grandes enquêtes de terrain. Trois enjeux de recherche se posent alors, l'étude du type de documentation, celui du traitement donné à cette documentation et celui de la conceptualisation qui anime le tout.

À partir du milieu des années 1950, et en pratiquant pour la plupart des chercheurs français (Michel Crozier spécialement) la collecte de données, par questionnaires distribués et/ou par entretiens approfondis, en ayant des échantillons importants (presque 1 000 personnes pour les enquêtes des années 1960 qui serviront à Pierre Bourdieu dans *La Distinction* [1979], entre 500 et 1 000 personnes pour les enquêtes des sociologues du Centre de sociologie des organisations [CSO] autour de Michel Crozier dans les années 1960-1970), la sociologie française renoua avec l'approche inductive et empirique jadis illustrée par Le Play tout en ayant une approche quantitative indéniable. On pourrait d'ailleurs ajouter que cette volonté initiale assumée par la sociologie empirique française des années 1950-1970 de s'appuyer sur de larges échantillons a peu à peu cédé la place à des approches plus qualitatives avec, par exemple, dans les analyses de politique publique, le triomphe de l'entretien semi-directif et en assez petit nombre¹⁸ afin de saisir les « référentiels » (structures de sens) d'action publique qui animent la population des hauts cadres.

Il convient alors d'essayer de retrouver l'historique de la méthode de recherche suivie¹⁹. En effet, le choix d'une méthodologie d'enquête conditionne une grande part du travail final. Le recours aux questionnaires (sous l'influence de Paul Lazarsfeld et de l'École de Columbia après 1945) constitua une avancée majeure méthodologique de la sociologie européenne d'après-guerre. Mais il importe alors d'observer les conditions de fabrication de ces questionnaires. Un Michel Crozier élaborait avec grand soin les siens (plus de cent questions parfois) à partir d'une pré-enquête soignée qui permet de faire émerger les problèmes clés. Il les soumit personnellement (avec l'aide d'une collaboratrice) aux enquêtés dans sa grande enquête de la fin des années 1950 sur le Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA). Et si un Adorno²⁰, durant son exil américain, condamna la méthode des questionnaires, ce fut davantage par dépit de ne pas avoir pu vraiment les confectionner lui-même au sein de l'enquête collective menée sur la radio qu'impulsait alors Paul Lazarsfeld. En effet, l'une des lignes de partage entre travaux novateurs et travaux routiniers distingue le sociologue qui construit et « obtient » ses

¹⁸ Philippe Bongrand et Pascale Laborier, « L'entretien dans l'analyse des politiques publiques : un impensé méthodologique », *Revue française de sciences politiques*, n° 1, 2005, p. 73-111.

¹⁹ Philippe Masson, *Faire de la sociologie. Les grandes enquêtes françaises depuis 1945*, Paris, La Découverte, 2008. Voir pour le cas de Michel Crozier, « Théorie et pratique de la démarche de recherche », dans Michel Crozier et Erhard Friedberg, *L'Acteur et le système*, Paris, Le Seuil, 1977, p. 389-413.

²⁰ Théodore W. Adorno, « Recherches expérimentales aux États-Unis », dans *Modèles critiques*, Paris, Payot, 1984, p. 230-260.

François Chaubet, « Faire l'histoire des sciences sociales : le cas de la sociologie française », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

données de celui qui se contente de les « recueillir ». Dans la sociologie croziérienne, le but de cette construction vise à saisir le sens que les acteurs donnent à leur action ; et les questions posées doivent alors correspondre de près aux perceptions immédiates des questionnés. Mais se pose aussi le problème des conditions concrètes de recueil de la parole.

Les conditions de recueil de la parole relèvent de ces « savoirs tacites » qui caractérisent le travail au quotidien des chercheurs, du chimiste ou du physicien en train de monter une expérience jusqu'à l'anthropologue ou le sociologue aux prises avec l'enquête. Un sociologue tel Michel Crozier sut recueillir un très riche matériau grâce à une qualité d'*interviewer* peu commune où entrent, certes, des facultés d'empathie, mais aussi des « techniques » propres à chaque praticien (le rôle du silence dans l'interview croziérienne).

Ensuite, le traitement de cette information met en jeu des capacités de présentation et d'articulation des données brutes, plus ou moins disparates. Ce fut par exemple l'un des grands talents de Pierre Bourdieu, dans *La Distinction* (1979) notamment, que de pratiquer des aller-retour incessants entre questions théoriques et matériaux empiriques, entre des analyses statistiques et une grande variété de matériaux (observations ethnographiques, coupures de presse, extraits d'entretien) ; et sur le plan statistique, Bourdieu, grâce à sa longue collaboration avec l'INSEE et avec des mathématiciens rassemblés autour de Jean-Paul Benzécri, produisit, *via* des analyses de correspondance (pratiques restées très rares à l'étranger), ces fameuses cartes sur l'espace des styles de vie qui articulaient les niveaux culturels avec l'espace social général. Enfin, il est loisible alors de s'intéresser à la conceptualisation utilisée par le sociologue, à la fois engendrée par le matériau d'enquête mais aussi interprétation analytique de celui-ci. La distinction entre sociologie « caméraliste » (Raymond Boudon), fondée sur la simple accumulation de matériaux, et sociologie scientifique établie sur une conceptualisation rigoureuse réside bien dans cette profondeur explicative qu'offre une théorie correctement argumentée. On pourra ainsi étudier comment, à partir de ses matériaux, Crozier a élaboré sa notion du « pouvoir » comme dispositif rationnel, comment Bourdieu a construit sa notion de « capital culturel » ou comment Touraine a forgé la notion de « mouvements sociaux » dans les années 1970. Mais, disons-le avec un peu de regret, ce décortilage des conditions internes dans lesquelles l'enquête s'est réalisée n'est pas toujours aisé à réaliser par l'historien. En effet, en dépit des appels répétés d'un Bourdieu, dès *Esquisse d'une théorie de la pratique* (1972), à la réflexivité du savant et à la « production de l'ordre observé » (place de l'observateur dans le champ culturel et politique de la production du savoir), beaucoup de travaux en sciences sociales n'explicitent ni les méthodes qui sont les leurs (on remarquera cependant la section « savoir faire » dans la revue *Genèses*), ni le « terrain » qu'ils ont élu, ni le mode de construction du texte (contrairement à la tendance dominante dans la science ethnographique qui élabore réflexivement ses « pratiques d'inscription » telles les listes, tableaux, graphes, cartes, dossiers²¹). Dans ce même ordre d'idée, on pourrait même ajouter que l'entretien sociologique, devenu outil privilégié d'enquête chez beaucoup de sociologues et de politistes, devrait donner lieu à une réflexion un peu systématique par ces praticiens

²¹ Monder Kilani, *Anthropologie. Du local au global*, Paris, Armand Colin, p. 288-290.

François Chaubet, « Faire l'histoire des sciences sociales : le cas de la sociologie française », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

des sciences sociales afin de ne pas, parfois, se contenter de « données » et « d'informations » dont les interviewés savent très bien, dans certains cas (les « décideurs » qui savent parfaitement ce qu'ils doivent dire) contrôler la teneur²².

Histoire des lieux de production et d'élaboration du savoir sociologique (centres, revues, fondations)

L'activité scientifique est en grande partie régulée par l'univers social et intellectuel défini d'abord par l'appartenance à un laboratoire, secondairement à une revue ou à une association scientifique. Pour Robert Merton (1910-2003), l'un des fondateurs de la sociologie des sciences, le laboratoire – ou « institut » dans l'univers des sciences sociales – fonctionne comme institution clé, lieu de formation, de recherche et d'échanges. Les recherches sur l'histoire de la sociologie française après 1945 ont ainsi accordé une place essentielle au premier (et unique jusqu'en 1968) laboratoire CNRS en sociologie, le Centre d'études sociologiques (CES) créé en janvier 1946²³. Instance longtemps marginale car dépourvue de tout moyen jusqu'à la fin des années 1950, peu à même de surcroît de favoriser une véritable unité de la recherche en raison de la balkanisation des différentes équipes présentes, il n'en joua pas moins un rôle d'animation et de formation de la nouvelle génération de chercheurs (les Touraine, Mendras, Reynaud et Crozier) *via*, soit des conférences générales, soit surtout des exposés de méthode. Ceux-ci se multiplient à partir du milieu de la décennie 1950 et les techniques d'interview font l'objet de présentation. Ce furent d'ailleurs les psychosociologues présents au sein du CES qui jouèrent un rôle d'entraînement dans ces questions méthodologiques. Si le CES a durablement retenu l'attention, ce fut en fait au détriment d'un autre institut qui s'est révélé, en fait, le véritable opérateur de la recherche sociologique française, l'Institut des sciences sociales du travail (ISST) créé en 1951²⁴. Celui-ci finança en effet les deux enquêtes pionnières de la sociologie française d'après-guerre, celle de Michel Crozier sur le SEITA et celle pilotée par Alain Touraine et Jean-Daniel Reynaud sur l'entreprise sidérurgique de Mont-Saint-Martin.

En revanche, si l'on réfléchit en termes de cohérence dans le programme scientifique et donc d'unité théorique et méthodologique, deux centres sociologiques présentent une identité collective très forte et une productivité scientifique remarquable : le

²² Le sociologue américain de Chicago, Everett C. Hughes, notait en 1956 que la « sociologie est devenue la science de l'entretien, et ceci, en deux sens différents. En un premier sens parce que l'entretien est devenu l'instrument de recherche préféré d'une partie des sociologues [...] en un second sens, la sociologie est la science des entretiens dans une acception plus essentielle [...] l'entretien, parce qu'il est lui-même une forme de rhétorique sociale, n'est pas un simple outil de la sociologie mais une partie de son objet. Étudier l'entretien c'est apporter une contribution au savoir même de la sociologie », dans *Le regard sociologique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1996, p. 281-282.

²³ Jean-Christophe Marcel, *Les avatars de l'héritage durkheimien. Une histoire de la sociologie en France (1920-1958)*, thèse de l'université de Paris I, 1997 et Patricia Vannier, *Un laboratoire pour la sociologie ? Le Centre d'études sociologiques (1946-1968) ou les débuts de la recherche sociologique en France*, thèse de l'université Paris V, 1999. On lira également l'article de Jean-René Tréanton, « Les premières années du Centre d'études sociologiques (1946-1955) », *Revue française de sociologie*, n° 3, 1991, p. 381-404 (l'ensemble de ce numéro porte sur la reconstruction de la sociologie française après 1945).

²⁴ Lucie Tanguy, *La Sociologie du travail en France. Enquête sur le travail des sociologues 1950-1990*, Paris, La Découverte, 2011, p. 29-39.

François Chaubet, « Faire l'histoire des sciences sociales : le cas de la sociologie française », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

Centre de sociologie des organisations (CSO) créé par Michel Crozier en 1964 et le Centre de sociologie européenne (CSE) fondé par Raymond Aron et repris par Pierre Bourdieu après 1968. Ces deux directeurs donnèrent à la fois l'orientation théorique et méthodologique centrale aux cadets tout en assumant le rôle d'animateur en chef de la programmation scientifique et celui, capital, de *leadership* politico-administratif afin de décrocher les « contrats ». La marque en effet du « grand patron » scientifique consiste bel et bien à savoir gérer les deux réseaux hétérogènes que sont l'univers de la science et l'univers « politique » (qui recouvre ici les rapports aux administrations de la recherche publique mais aussi au monde privé). Michel Crozier exerça une influence majeure sur la recherche sociologique française des années 1960-1980, directement (par ses propres recherches) et surtout indirectement *via* les enquêtes qu'il guida, en identifiant au préalable les bons terrains d'enquête et en convainquant les administrations d'aider le chercheur envoyé. Ses responsabilités de chef de laboratoire révèlent à la fois son discernement scientifique et son entregent politique. Ainsi, entre 1964 et le milieu des années 1970, à travers de grandes monographies réparties par Crozier lui-même auprès de quelques uns de ses jeunes chercheurs, le CSO mena à bien toute une enquête d'envergure (80 textes au total de nature variée, de la thèse au rapport d'étape) sur les relations entre administrations décentralisées (préfectures, directions départementales de l'Équipement [DDE]) et acteurs politiques locaux. Quant au fonctionnement du laboratoire de Pierre Bourdieu, la donne en est un peu différente parfois ; le *leader* participe ainsi assez souvent, de concert avec certains de ses jeunes chercheurs, à la même enquête collective réalisée sur plusieurs années. Le livre, *La Distinction*, relève tout particulièrement de collaborations variées sur une période très longue (plus d'une dizaine d'années). Si nous avons nous-même, partiellement, tenté une étude sur le CSO jusqu'au milieu 1970²⁵, reste à réaliser une enquête plus systématique sur ce laboratoire ainsi que sur celui de Pierre Bourdieu. De la même façon, les successifs laboratoires (Laboratoire de sociologie industrielle depuis 1958 et Centre d'étude des mouvements sociaux [CEMS] à partir de 1969) dirigés par Alain Touraine pourraient inspirer les chercheurs.

Un autre terrain d'enquête sur le rôle de ces microgroupes serait l'examen des principales revues sociologiques. L'une d'entre elles, *Sociologie du travail*, a suscité un livre important consacré aux sept premières années de son fonctionnement²⁶, entre 1959 et 1966. La grande originalité de ce livre tient à l'original kaléidoscope de matériaux mobilisés : entretiens (avec une seconde intervention des interviewés sur les interviews de leurs collègues), archives, contenu de la revue qui permettent de faire d'abord comprendre les désaccords et les convergences entre les quatre fondateurs trentenaires (Crozier, Reynaud, Touraine, Tréanton).

Ensuite, la lecture de ce travail amène à toucher du doigt le fait que le mouvement scientifique porté par cette revue (autour de la notion psychologisante d'« attitude ») fut inextricablement lié à un mouvement sociologique (l'ouverture sur l'international) et à un mouvement politique (réformiste). En effet, à la fin des années 1950 et au début des années 1960, les revendications réformistes de réforme de l'entreprise et

²⁵ François Chaubet, *Michel Crozier*, Paris, Les Belles Lettres (à paraître).

²⁶ Anni Borzeix et Gwenaële Rot, *Genèse d'une discipline. Naissance d'une revue*. Sociologie du Travail, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest, 2010.

François Chaubet, « Faire l'histoire des sciences sociales : le cas de la sociologie française », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

d'association plus systématique des corps intermédiaires au jeu politique (mesures décentralisatrices de 1964) sont intégrées dans la revue. Mais il reste sans doute beaucoup à faire, aussi bien pour étudier la *Revue française de sociologie*, créée en 1960, que pour enquêter sur les *Cahiers internationaux de sociologie* fondés en 1946 par Georges Gurvitch. Sans compter des revues au statut moins canonique, revue plutôt intellectuelle telle *L'Homme et la Société* créée en 1966 ou revue plus savante telle *Politiques et management public* née en 1983.

Pourtant l'histoire de la discipline sociologique n'est pas seulement conditionnée par la vie interne des laboratoires. D'autres acteurs, plus institutionnels rentrent en jeu ; tout particulièrement les administrateurs de la recherche publique, mais aussi le monde de l'entreprise s'avèrent des commanditaires d'enquêtes qui pèsent indirectement sur la définition d'un programme de recherches. Une approche institutionnelle s'impose afin de comprendre le système d'interactions dans lequel la sociologie s'est développée. Au départ, le mouvement ouvrier français, assez structuré (par rapport aux États-Unis en tout cas), mais méfiant à l'égard d'un regard extérieur de type sociologique, la distance de l'université française à l'égard de la sphère des travailleurs sociaux ne favorisèrent pas l'essor de la discipline sociologique. Il faut attendre l'après 1945 pour que la configuration institutionnelle commence à changer.

Faire une histoire institutionnelle de la sociologie

Le point de départ de cette réflexion consiste certainement à refuser à la science un statut d'extériorité par rapport à l'ensemble social en général et par rapport aux régimes de pouvoir en particulier. On peut voir, bien au contraire, les divers usages auxquelles elle se prête. L'étude précise, construite, de cette articulation plus ou moins floue entre souveraineté et science présente l'avantage de voir concrètement quels sont les types de connaissance et de compétence mobilisés (Pierre Bourdieu met en avant ses relations avec les statisticiens de l'INSEE au début des années 1960), quelle figure du souverain est déployée par les scientifiques (passage par exemple du souverain « modernisateur » des années 1960 au souverain « animateur » des années 1980 quand les politiques de rationalisation globale de l'action publique [l'outil que fut la rationalisation des choix budgétaires] parurent avoir échoué au début des années 1970). Le succès de long terme de la sociologie des organisations croziériennes semble sans doute résider dans cette identification précoce de la faillite des grands outils rationalisateurs (type Plan, rationalisation des choix budgétaires [RCB]) et sur la présentation d'une alternative qui consiste à se pencher plutôt sur le fonctionnement concret des administrations et sur leur capacité à développer les compétences des agents et, plus largement, les mécanismes d'apprentissage collectif.

Relations avec le commanditaire

Le lancement systématique d'enquêtes dans les années 1950 a introduit une contrainte de financement essentielle pour la nouvelle sociologie française d'après-guerre. À défaut d'un CNRS impécunieux ou d'une École pratique des hautes études elle aussi dépourvue de crédits de recherche, le salut vint de contrats de recherche

François Chaubet, « Faire l'histoire des sciences sociales : le cas de la sociologie française », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

passés avec des instances extérieures, européennes (la Communauté européenne du charbon et de l'acier [CECA]) ou nationales (la nouvelle Délégation générale à la recherche scientifique et technique [DGRST] en 1959, le Plan, divers ministères dont surtout celui de l'Équipement, les entreprises enfin). L'examen des relations entre l'offre sociologique et la demande étatique reste le terrain d'étude le plus balisé par les chercheurs, qu'il s'agisse de faire un historique du pilotage de la recherche scientifique²⁷, des différents dispositifs de recherche en sciences sociales abrités au sein des quelques ministères (Affaires sociales, Équipement, Culture²⁸, Intérieur) et/ou de l'analyse des relations de savoir-pouvoir dans le cadre d'une réflexion sur l'expertise. Ce dernier domaine comporte d'ores et déjà de très beaux travaux d'ensemble²⁹ et une foule de recherches plus spécialisées sur les relations multiformes entre sociologues et diverses instances publiques³⁰. Selon les cas, on pourra identifier une expertise de « service » (éclairer la décision), de « consensus » (contribuer à définir des normes) ou d'« engagement » (proposer un diagnostic et s'engager sur des propositions pour l'action)³¹. L'expertise peut ainsi servir de caution en justifiant scientifiquement une décision, d'utilité quand elle fournit des éléments permettant la décision ou d'aiguillon quand elle pousse à des interventions concrètes là où régnait le *statu quo*. Cette expertise engagée correspond d'ailleurs le plus souvent à une « contre-expertise » et donne à voir dans la fin du siècle écoulé la montée d'associations (ATTAC, Fondation Copernic, Fondation Abbé-Pierre) capables, dans certains cas, de produire du savoir sociologique « caméral » au service de ce que Pierre Rosanvallon a appelé la « contre-démocratie ».

Mais, dans l'ensemble, tous ces travaux sur l'expertise tendent aussi à montrer que l'influence du sociologue-expert se trouve le plus souvent placée sous les auspices de l'ambiguïté³². L'étude, par exemple, des préconisations de Michel Crozier dans le domaine de la « réforme de l'État » (appelée ainsi à partir de 1993) tend à illustrer la règle d'une réussite relative de la sociologie et de ses recommandations, mais sur le long terme. À défaut d'avoir réellement incarné le rôle du scientifique placé dans la posture d'auxiliaire de l'homme d'action, l'auteur du *Phénomène bureaucratique* a plutôt contribué à modifier, avec le temps, la vision que les acteurs avaient de l'univers administratif et social. La situation du sociologue français impliqué dans des

²⁷ Philippe Bezes et alii (dir.), *L'État à l'épreuve des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la V^e République*, Paris, La Découverte, 2005.

²⁸ Voir, récemment, le beau travail de Laurent Martin pour l'analyse du « Service des études et recherches » du ministère de la Culture, *L'enjeu culturel. La réflexion internationale sur les politiques culturelles 1963-1993*, Paris, La Documentation française, 2013.

²⁹ On citera les travaux de Vincent Spénlehauser, *L'évaluation des politiques publiques, avatar de la planification*, thèse de l'université de Grenoble II, 1998 et de Philippe Bezes, *Réinventer l'État. Les réformes de l'administration française (1962-2008)*, Paris, PUF, 2009.

³⁰ Delphine Naudier, Maud Simonet (dir.), *Des sociologues sans qualité ? Pratiques de recherche et engagement*, Paris, La Découverte, 2011, et Yann Bérard et Renaud Crespin, *Aux frontières de l'expertise. Dialogues entre savoirs et pouvoirs*, Rennes, PUR, 2010.

³¹ Irène Théry, « Expertises de service, de consensus, d'engagement : essai de typologie de la mission d'expertise en sciences sociales », *Droit et Société*, 60, 2005.

³² Dans le domaine des politiques publiques éducatives, voir Frank Poupeau, *Une sociologie de l'État. L'École et ses experts en France*, Paris, Raison d'Agir, 2003. Un des signes de cette ambiguïté serait la concurrence croissante des experts depuis les années 1980 avec les experts critiques (inspirés par la sociologie bourdieusienne en général) et les experts d'État (ceux de l'Institut national de recherche pédagogique [INRP], institution créée en 1977).

François Chaubet, « Faire l'histoire des sciences sociales : le cas de la sociologie française », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

activités d'expertise reste malgré tout très spécifique, si on la compare avec d'autres scènes nationales, dans la mesure où l'existence d'une expertise de hauts fonctionnaires (Conseil d'État notamment) s'avère décisive en France.

La formation

L'histoire des institutions d'enseignement et de formation à la sociologie reste encore très largement à mettre en œuvre. Qu'il s'agisse d'étudier les départements universitaires de sociologie après la mise en place de la licence de sociologie en 1958 ou de se pencher sur des structures de formation plus atypiques comme les organismes de formation continue, presque tout demeure complètement ouvert à l'investigation. Quelques rares jalons ont été posés. On peut évoquer par exemple la place de la sociologie à la VI^e section de l'EPHE (future EHESS)³³, le rôle des sciences sociales au sein du lycée à travers la filière SES³⁴ (sciences économiques et sociales) ou alors la formation délivrée par l'Association de la recherche appliquée en sciences sociales appliquées (ADSSA). Cette association créée en 1972 par quelques sociologues (Michel Crozier, Henri Mendras, Jean-Daniel Reynaud notamment) soucieux d'élever le niveau de professionnalisation des jeunes sociologues dans les années post-68 s'avère l'une des expériences d'enseignement les plus fécondes jamais produites dans le milieu de la sociologie française³⁵. Il s'agit de voir comment fut rendu possible l'enseignement en question (financement notamment), avec quels enseignants, pour quels types d'étudiants, et pour quels débouchés professionnels ? Les archives de ces institutions, les annuaires d'anciens élèves deviennent alors des sources essentielles. En ce qui touche à la Sociologie des Organisations croziérienne, l'étude de son impact un peu systématique sur les milieux du conseil en entreprise dans la fin du XX^e siècle reste un chantier ouvert. Quant à la mise en route d'une histoire des grandes universités pourvues d'un département sociologique (Nanterre au premier chef), elle apporterait des données décisives à l'exploration des mécanismes de percolation entre la sphère savante et la sphère sociale. L'étude du DEA des sciences sociales de l'École normale supérieure et de l'EHESS, au rôle essentiel dans la promotion de diverses méthodologies d'enquête en sciences sociales, permettrait de reconstituer un milieu intellectuel de formation clé dans la décennie 1990 pour les politistes et les sociologues. Mais il serait aussi utile d'étudier les lieux moins attendus, où la sociologie se trouve pourtant enseignée, l'École normale d'administration (ENA), mais aussi les grandes écoles de commerce. On verrait ainsi de plus près les types d'orientation intellectuelle qui se trouvent privilégiés.

³³ Daniel Pécaut, « La sociologie à la VI^e section », dans *Une école pour les sciences sociales. De la VI^e section à l'École des hautes études en sciences sociales*, Paris, Le Cerf-Éditions de l'École des hautes études, 1996, p. 145-165.

³⁴ Élisabeth Chatel (dir.), *Enseigner les sciences économiques et sociales. Le projet et son histoire*, Paris CNDP, 1990.

³⁵ Dans notre biographie de Michel Crozier, nous étudions l'ADSSA. Un autre chercheur, Alexandre Paulange-Mirovic vient de consacrer un article à cette institution, « "Nous avons réinventé la sociologie." L'association pour le développement des sciences sociales appliquées : genèse sociale d'une entreprise académique (1968-1975) », *Revue française de sciences politiques*, n° 3/4, juin-août 2013, p. 545-567. Cependant, cet article s'appuie essentiellement sur des témoignages oraux, partiels donc souvent partiels.

François Chaubet, « Faire l'histoire des sciences sociales : le cas de la sociologie française », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

Une histoire des circulations scientifiques transnationales

Après 1918, la sociologie française, affaiblie intellectuellement par l'étiollement du groupe durkheimien initial et contrainte financièrement par des budgets étiques, devint tributaire de l'aide extérieure américaine. Celle-ci prit la forme d'une intervention durable de diverses fondations philanthropiques dans la vie des sciences sociales françaises afin de soutenir en général des institutions ou, parfois, des individus. Le principal acteur américain impliqué est la Fondation Rockefeller³⁶ entre 1920-1950, puis la Fondation Ford à partir des années 1950. Plus largement, après 1945, l'Amérique devint la référence méthodologique et théorique incontournable (fût-ce pour la critiquer) du monde sociologique français. Les mémoires rédigés par certains grands acteurs de la sociologie française l'attestent³⁷. De ces liens multiples établis et des configurations relationnelles mises en œuvre, il résulte toute une série d'opérations de réception et de transferts. La recherche, dans son souci récent d'examiner la dimension transnationale des circulations, s'est donc penchée de plus en plus sur ces réseaux relationnels multiples. Si les études se sont concentrées presque uniquement sur les relations franco-américaines, il reste un chantier à explorer du côté des relations instaurées entre la sociologie française et l'Amérique du Sud. Depuis les années 1930 et les missions universitaires brésiliennes³⁸ emmenées alors par quelque jeunes *scholars* prometteurs (dont Fernand Braudel et Claude Lévi-Strauss) jusqu'à la mission chilienne de 1956 menée par Lucien Brams et Alain Touraine, les liens se sont constitués et renforcés entre spécialistes des sciences sociales. Certains chercheurs (Alain Touraine au premier chef, mais aussi Roger Bastide, Jean Duvignaud, Edgar Morin) ont exercé un rayonnement évident dans le sous-continent. La reconstitution de ces multiples fils s'imposera à l'avenir.

Liens scientifiques transatlantiques franco-américains

Les études consacrées à cette thématique peuvent suivre trois axes, celui de la formation initiale et des connections humaines durables forgées au fil des ans, celui des inspirations méthodologiques et théoriques ou celui des influences institutionnelles (le modèle de l'Institut, celui de la gestion financière des contrats de recherche par une structure *ad hoc* plus souple)³⁹. Il s'agit donc de suivre des *flux* (d'hommes, d'idées, de méthodes) en tentant de restituer l'organisation de ces échanges tout autant que la définition des *impacts*.

³⁶ Brigitte Mazon, *Aux origines de l'EHESS. Le rôle du mécénat américain*, Paris, Le Cerf, 1998.

³⁷ On lira les souvenirs d'Henri Mendras, *Comment devenir sociologue. Souvenirs d'un vieux mandarin*, Paris, Actes Sud, 1995 et ceux de Michel Crozier, *Ma Belle époque. Mémoires*, tome 1, Paris, Fayard, 2002.

³⁸ Jean-Paul Lefèvre, « Les missions universitaires françaises au Brésil dans les années 1930 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, avril-juin 1993, p. 24-33.

³⁹ Voir pour Michel Crozier, l'étude que nous lui avons consacrée, « Michel Crozier, entre la France et les États-Unis », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 199, juillet-septembre 2013, p. 71-84.

François Chaubet, « Faire l'histoire des sciences sociales : le cas de la sociologie française », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

Du voyage de Maurice Halbwachs à Chicago en 1930⁴⁰ et de l'exil new yorkais de Georges Gurvitch durant la Seconde Guerre mondiale⁴¹ jusqu'aux boursiers Fullbright après 1945 (Michel Crozier en 1947, Jean-René Tréanton en 1950, Alain Touraine et François Bourricaud en 1952) ; missionnaires des programmes de productivité dans le cadre du Plan Marshall ou *fellowships* Rockefeller, il convient de se pencher sur tous ces voyages incessants et sur quelques-unes de leurs conséquences. Il s'agit de contacts humains durables qui établissent des réseaux « courts » d'interconnaissance personnelle d'une part (envoi d'étudiants post-doctoraux américains chez Michel Crozier, invitations diverses comme dans le cadre du CES qui fit venir dans les années 1950 des universitaires américains tels Richard Williams [1950-1951], Arnold Rose [1951-1953] ou Harold Sheppard [1955-1956]). D'autre part, il peut s'agir de la formation de réseaux « longs » quand un Georges Gurvitch rapatrié à Paris toute sa bibliothèque américaine en 1945 et qu'un Michel Crozier rapporte régulièrement de ses séjours toute une « littérature grise » (pré-rapports) ou qu'un chercheur français se trouve invité durablement dans une structure de recherche américaine (le centre créé par la Fondation Ford en 1956 à Palo Alto où un Michel Crozier, un Edgar Morin, un Jean-Claude Thoenig, un Raymond Boudon furent invités pendant un an). Ainsi que nous l'indiquons un peu plus haut, certains de ces réseaux longs furent établis, dès l'avant-guerre, autour de l'action discrète des grandes fondations philanthropiques américaines. L'étude de ces dernières s'est donc avérée un terrain essentiel de l'histoire des sciences sociales françaises. Brigitte Mazon avait mis en lumière le rôle de la Fondation Rockefeller dans la création, en 1947, de la VI^e section de l'EPHE (un tiers du financement initial) et celui de la Fondation Ford dans l'acquisition d'un terrain en 1960 pour édifier la future Maison des sciences de l'homme (devenue EHESS en 1975) ; Ludovic Tournès⁴² a poursuivi de façon plus systématique dans cette même veine afin d'illustrer le rôle de *filtre* joué par les institutions américaines qui cherchèrent avec constance à mieux coordonner la recherche française. En revanche, examiner l'action combinée de certains sociologues américains (Lazarsfeld) et des fondations au sein de l'Unesco ou de l'OCDE dans le but de diffuser les « bonnes » méthodes sociologiques, exigerait la mise en chantier d'un nouveau travail⁴³. Elle permettrait de constituer aussi une prosopographie de ces sociologues au statut d'experts internationaux et aux relations transnationales.

Reste toutefois à analyser quelles sont alors les importations méthodologiques et théoriques effectuées. La différence est en effet ici symptomatique entre un Maurice Halbwachs, présent à Chicago en 1930 mais tout à fait indifférent aux méthodes sociologiques de l'École de Chicago (*case studie* avec l'observation participante), et le

⁴⁰ Christian Topalov, « Un savant voyage : "les lettres des États-Unis" de Maurice Halbwachs au *Progrès de Lyon* », *Genèses*, n° 58, 2005, p. 135-150.

⁴¹ Laurent Jeanpierre, *Des hommes entre plusieurs mondes. Étude pour une situation d'exil. Intellectuels français réfugiés aux États-Unis pendant la Seconde Guerre mondiale*, thèse EHESS, 2 volumes, 2004.

⁴² Ludovic Tournès, *Sciences de l'homme et politique. Les fondations philanthropiques américaines en France au XX^e siècle*, Paris, Les Classiques Garnier, 2011.

⁴³ Michael Pollak avait étudié dans un article pionnier le cas du rayonnement international de Lazarsfeld, « P.F. Lazarsfeld, fondateur d'une multinationale scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 25, 1979, p. 45-59.

François Chaubet, « Faire l'histoire des sciences sociales : le cas de la sociologie française », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

jeune Henri Mendras qui, en 1950, arrive à son tour près du lac Michigan avec la ferme « intention d'apprendre les techniques du métier de sociologue ». Techniques de recueil de données par le biais de questionnaires, de leur traitement statistique, de leur validation (rôle du *feed back* auprès des enquêtés), ces méthodes développées par la sociologie américaine devinrent peu à peu la norme des (rares) enquêtes françaises à la fin des années 1950. Mais pour quelle interprétation ? Opèrent ici les déformations créatrices, caractéristiques des circulations intellectuelles, que l'on nomme plus communément, « transferts ⁴⁴ ». En effet, les données produites s'analysent à la lumière de visions du monde et de considérations théoriques qui peuvent beaucoup varier de part et d'autre de l'Atlantique. Or, ces grands prismes idéologiques ne recoupent pas *stricto sensu* les opinions politiques ; on peut être politiquement pro-américain et intellectuellement critique à l'égard des productions de la sociologie américaine. Les études de réception ont alors le grand mérite de nuancer les tableaux un peu sommaires bâtis par les études hâtives et de déconstruire ce monstre conceptuel appelé « américanisation » : il ne suffit pas d'utiliser la méthodologie des questionnaires pour se voir traiter *ipso facto* de « sociologue américain », ou pour disqualifier, en général, cette méthodologie (accusation de « positivisme »)⁴⁵. Il faut donc distinguer des démarches *d'importation* (de la méthodologie des questionnaires par exemple), des démarches *d'acculturation* (adhérer par exemple au modèle politico-social de la démocratie américaine d'après-guerre dont la modernisation française de l'après-1945 serait le produit). Dans l'ensemble, quoique attirés par les méthodes d'enquête américaines, les sociologues français des années 1940-1960, anciens (Aron, Gurvitch, Stoetzel ou Friedmann) ou plus jeunes (Touraine) critiquèrent fortement la sociologie américaine sur un plan théorique en l'accusant de perdre de vue la totalité sociale⁴⁶. Cette approche holiste (durkheimienne et marxiste) des sociologues français, même chez des auteurs qui se trouvaient proches du monde américain sur un plan idéologique (Aron et Stoetzel), marque une nette opposition à ce qui est jugé alors, sur le plan intellectuel et conceptuel, comme beaucoup trop analytique et déconnecté de la structure sociale générale. Michel Crozier est alors un peu à part dans ce concert de critiques parce qu'il afficha avec moins de complexes certaines de ses références intellectuelles américaines. En effet, ses enquêtes s'inspirent d'une approche interactionnelle de micro-groupes (la notion d'« attitude ») proposée par la sociologie industrielle d'Elton Mayo ou par les approches psychosociales de Moreno et Lewin (dont il critique cependant le psychologisme excessif), mais articulées – de façon problématique d'ailleurs – sur une vision culturaliste globale inspirée par l'anthropologie américaine de Kardiner (la culture détermine la personnalité de base). Ce sont les célèbres analyses finales de l'ouvrage majeur de Crozier, *Le Phénomène bureaucratique* (1963), où l'auteur identifiait une forme culturelle française structurelle (le « refus du face à face ») à la façon dont Margaret Mead ou

⁴⁴ François Chaubet, « La notion de transfert culturel dans l'histoire culturelle », *L'Histoire culturelle en France et en Espagne*, Madrid, Casa de Velásquez, 2008, p. 159-178.

⁴⁵ Ce que fait parfois Philippe Masson quand il analyse les enquêtes sociologiques de Michel Crozier, *Faire de la sociologie...*, *op. cit.*, p. 67-83.

⁴⁶ Jean-Christophe Marcel, « Une réception de la sociologie américaine en France (1945-1960) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 11, 2004, p. 45-68.

François Chaubet, « Faire l'histoire des sciences sociales : le cas de la sociologie française », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

Ruth Benedict détectaient des traits culturels durables sur leur terrain d'enquête respectif au Samoa et au Japon. Or, ces analyses croziériennes sur la culture française inspirèrent à leur tour, pendant plusieurs années, toute une série de travaux historiens aux États-Unis menés autour du politologue franco-américain Stanley Hoffmann. Le livre collectif que ce dernier pilota, *À la recherche de la France*, publié au Seuil en 1963, fut le bon témoin de cette « fertilisation croisée » opérée entre Crozier et un certain nombre de chercheurs américains qui opéra pendant une vingtaine d'années. Dans ce cas précis, la notion d'« américanisation » s'avère inadéquate car ce sont les États-Unis qui sont ici les importateurs d'une vision intellectuelle élaborée par un Français⁴⁷.

Enfin, plus rarement, la référence américaine peut aussi s'analyser comme une ressource à l'intérieur des controverses théoriques et méthodologiques françaises. La mobilisation fréquente de la référence à l'École de Chicago (approche ethnologique) dans les années 2000, à partir des travaux d'érudition engagés par le sociologue Jean-Michel Chapoulie⁴⁸, semble s'inscrire dans une opposition entre d'un côté les partisans d'une microsociologie centrée sur la subjectivité et les capacités d'agir et, d'autre part, les tenants d'une approche plus structurelle où jouent les effets de domination (Bourdieu).

Liens politiques et intellectuels

Les relations entre le monde de la sociologie française et l'univers américain ont aussi une dimension politique évidente. Deux au moins peuvent être évoquées. La première, assez générale, renvoie au rôle que la sociologie entend jouer dans la société contemporaine. Depuis le New Deal (voire un peu avant), la sociologie américaine avait accepté de se muer en une sorte d'ingénierie sociale. La Seconde Guerre mondiale renforça cette orientation qui s'épanouit dans les années d'après-guerre. La discipline sociologique mettait donc au point des techniques qui permettraient aux institutions de résoudre plus rapidement et plus efficacement leurs problèmes tandis qu'elle favorisait chez les acteurs la gestion du changement social et la résolution des conflits. De manière assez proche mais sans toujours l'avouer, les jeunes sociologues français entendaient quant à eux mettre leurs énergies au service du redressement du pays. Ils reprirent à leur tour ce modèle d'un savoir appliqué en vue d'aider à la transformation du pays. L'engagement dans une gauche modérée au milieu des années 1950 (Alain Touraine et Jean-Daniel Reynaud publient dans les *Cahiers de la République*, organe mendésiste) puis l'aventure politico-intellectuelle du club Jean-Moulin dans les années 1960 assumée par toute une pléiade de sociologues (Michel Crozier, Jacques Lautman, Jean-Daniel Reynaud, Jean-Claude Thoenig) traduisirent cet élan réformiste dont les pré-supposés s'inspiraient du monde « libéral » américain d'après-guerre. Plus tard, en 1976, Pierre Bourdieu et Luc Boltanski épinglèrent durement ce courant de pensée en l'accusant de

⁴⁷ Sur les impensés de la notion d'« américanisation », voir les propos de Ludovic Tournès, « Américanisation », dans Christian Delporte, Jean-Yves Mollier et Jean-François Sirinelli (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, PUF, 2010, p. 19-22.

⁴⁸ Jean-Michel Chapoulie, *La Tradition sociologique de Chicago 1892-1961*, Paris, Le Seuil, 2001.

François Chaubet, « Faire l'histoire des sciences sociales : le cas de la sociologie française », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

technocratisme américanophile⁴⁹. Mais leur propos introduit une cohérence *a posteriori* là où existaient en fait une « coalition confuse » (Alain Touraine) et des collaborations à géométrie variable entre planificateurs et sociologues.

L'autre type de liens politiques transatlantiques passe par la création de réseaux humains investis dans des projets précis, lutte contre le communisme dans la période de guerre froide ou volonté de réarmement moral et intellectuel du monde libéral dans les années de contestation post-68. Pierre Grémion⁵⁰ a étudié la galaxie intellectuelle transatlantique anti communiste du Congrès pour la liberté de la culture où Raymond Aron et Daniel Bell jouèrent un rôle important. Ils contribuèrent notamment à la diffusion dans le grand public d'un nouveau schéma d'analyse sociale et culturelle (la « fin des idéologies »). Cependant, tout un travail serait encore nécessaire pour précisément dessiner la carte des relations transatlantiques de Raymond Aron et comprendre son rôle d'intermédiaire clé entre les deux mondes.

Dans la décennie 1970, d'autres collaborations transatlantiques voient le jour, celles qui se nouent au sein de la Trilatérale, *think tank* rassemblé par David Rockefeller et auquel collabora, un temps et ponctuellement, Michel Crozier.

L'analyse historique des sciences sociales paraît ainsi confrontée à des séries hétérogènes qui concernent aussi bien des sources documentaires (enquêtes), des catégories d'analyse intellectuelle (des notions théoriques, des formes de rhétorique), des contextes sociaux. Ce sont ces effets de composition, variables selon les époques, qui amènent Jean-Claude Passeron à définir les sciences sociales comme des « semi-noms propres » indexés sur la culture de leur temps. L'approche historique trouve là sa pleine légitimité, à rebours des descriptions internes intemporelles qui, en rapportant les évolutions du savoir sur des généalogies intellectuelles (les « influences »), se contentent de panoramas toujours abstraits. Cette rapide esquisse des thèmes et des champs encore relativement vierges dans cette histoire de la sociologie française à réaliser inciterait plutôt à l'optimisme pour tous ceux qui voudraient participer à l'œuvre en cours de défrichage. Il semble d'ailleurs qu'un des bons vecteurs des futurs travaux à mener pourrait être la biographie. Des États-Unis et de l'hexagone nous viennent de fort belles entreprises dans ce domaine⁵¹ qui peuvent servir de référence. La biographie permet de tenir en faisceau les trois problématiques présentées ici, de varier les registres (narration, recensements quantitatifs, comparaisons), de saisir les événements, les hommes et les œuvres et, *in*

⁴⁹ Pierre Bourdieu et Luc Boltanski, « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2/3, 1976, p. 3-73.

⁵⁰ Pierre Grémion, *Intelligence de l'anticommunisme. Le Congrès pour la liberté de la culture (1950-1975)*, Paris, Fayard, 1995.

⁵¹ Howard Brick, *Daniel Bell and the Decline of Intellectual Radicalism*, Madison, University of Wisconsin Press, 1986 et plus récemment de Jeremy Adelman, *Wordly Philosopher. The Odyssey of Albert O. Hirschman*, Princeton, University of Princeton Press, 2013. On citera également de François Dosse son *Gilles Deleuze-Félix Guattari. Biographie croisée*, Paris La Découverte, 2007, et la biographie de François Furet par Christophe Prochasson (Paris, Stock, 2013). Une des questions que posent les travaux de François Dosse tient au statut de la citation d'entretiens qui structure beaucoup de ses ouvrages. La citation peut être illustrative, informative ou argumentative. Chacun de ces statuts est légitime, mais il doit être alors bien marqué comme tel : le danger vient quand l'information ou l'illustration deviennent argument.

François Chaubet, « Faire l'histoire des sciences sociales : le cas de la sociologie française », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

fine, de combiner singularité et généralité⁵² (objectiver la subjectivité et subjectiver l'objectivité) quand l'individu est moins étudié pour lui-même que pour les configurations relationnelles dans lesquelles il évolue. Le chantier est ouvert, mais il attend certainement davantage d'ouvriers.

L'auteur

François Chaubet est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Nanterre. Chercheur à l'IDHE (Nanterre) et chercheur associé au Centre d'histoire de Sciences Po, il travaille sur l'histoire des intellectuels et des relations culturelles internationales. Il a publié récemment une *Histoire de la mondialisation culturelle* (PUF, 2013) et travaille actuellement sur une biographie de Michel Crozier.

Résumé

À l'image de la nouvelle sociologie des sciences des années 1970 qui voulut historiciser la connaissance scientifique, l'histoire des sciences sociales entend à son tour proposer une approche externe et globale des savoirs. Faire l'histoire de la sociologie française amène le chercheur à déplier les œuvres finies en examinant comment l'enquête du sociologue a été construite. Il s'agit aussi d'inscrire la démarche de connaissance du sociologue dans les cadres qui la rendent possible, les politiques globales de recherche, les relations avec les commanditaires, la dynamique propre des laboratoires et de leurs équipes et l'internationalisation des réseaux scientifiques. Au sein de ces configurations relationnelles à la fois savantes et politiques, le sociologue se retrouve au cœur des mécanismes de savoir-pouvoir et joue souvent un rôle d'expert selon des modalités plurielles.

Mots clés : histoire des sciences ; enquêtes sociologiques ; internationalisation des savoirs ; américanisation et transferts ; expertise sociologique.

Abstract

Now, the history of social sciences build as did the history of sciences in the seventies, proposing an outer and holistic approach of the knowledge. Making the history of french sociology consists unfolding the big intellectual works and relating how the surveys were made. That history tends also to mape the frame of the surveys, the relations with those who pay the surveys, the history of the collective life of the laboratories, the problem of globalization of the knowledge and the bonds with the United States. In these connexions, most of the times, the sociologist is in the center of power-knowledge machineries, but in different and pluralistic ways.

Key words : Sciences History ; Sociological Surveys ; Knowledge and its Internationalization ; Americanization and Transfers ; Valuation Survey.

Pour citer cet article : François Chaubet, « Faire l'histoire des sciences sociales : le cas de la sociologie française », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

⁵² On se reportera à l'article classique de Jean-Claude Passeron, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, XXXI, 1989, p. 3-32.